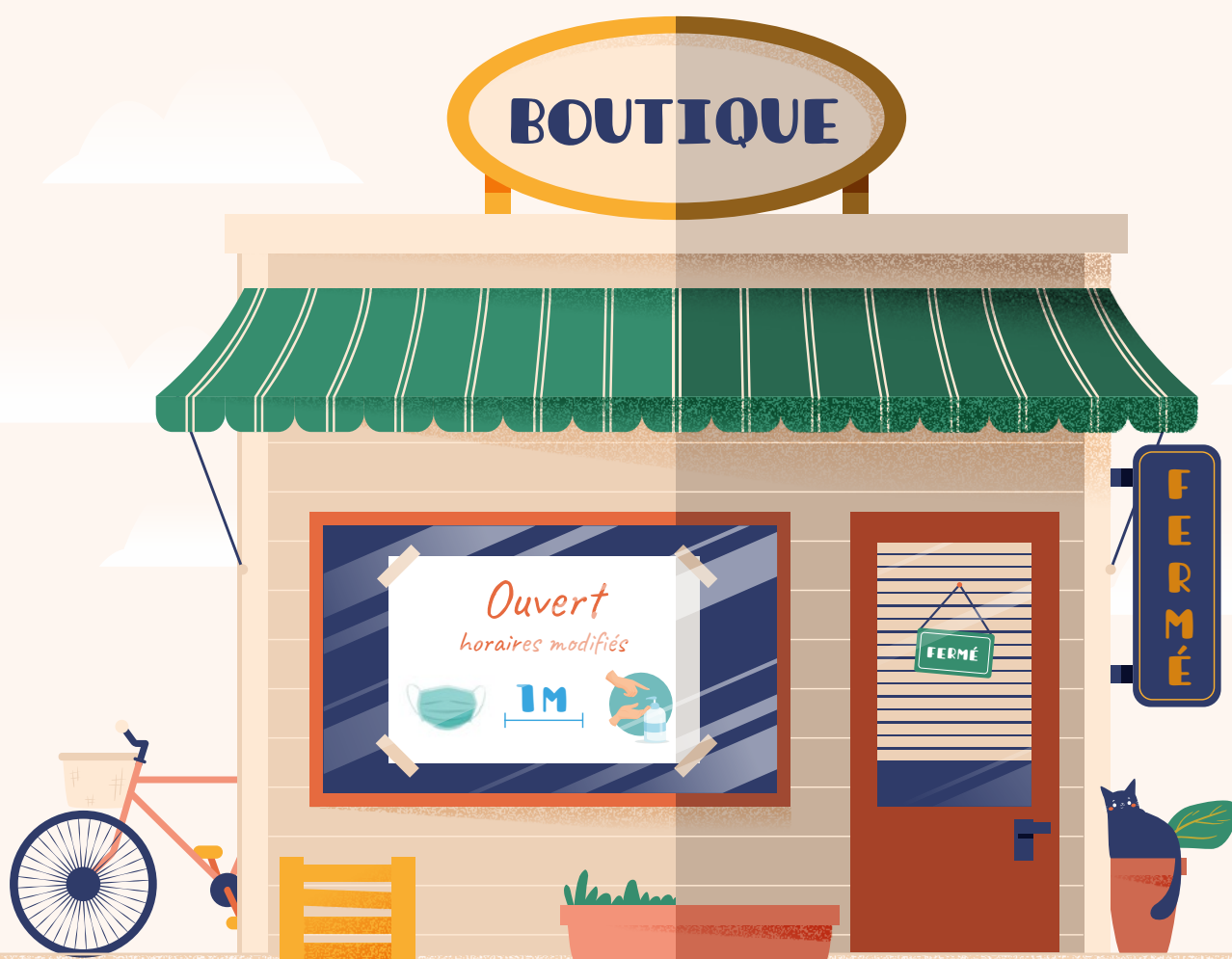


LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°378 | OCTOBRE 2020

DOSSIER

Commerçants, artisans et Covid-19



ZOOM

Police Municipale

La Police Municipale de La Bresse intervient dans de larges domaines.

Après avoir mené l'enquête et passé plusieurs jours à leur côté, découvrez ici leur quotidien !

Les missions de surveillance

Parmi leurs nombreux devoirs, on retrouve les missions de surveillance, de contrôles et de relèves d'infractions :

- La surveillance des marchés
- Les patrouilles sur les chemins forestiers, les lacs, les routes communales et départementales
- Les interventions lors d'accidents
- L'assistance aux personnes



- Le respect des arrêtés concernant l'utilisation de l'eau, les feux, la sécheresse...
- La surveillance des résidences : opération tranquillité vacances
- La surveillance du stationnement en période de forte affluence
- Police routière : veille au respect du Code de la route, contrôle d'alcoolémie...



Et tout ceci sur la commune de La Bresse qui s'étend sur une superficie totale de 57 km² !

Avec cette période difficile de pandémie, des contrôles de respect du confinement et de port du masque ont été et sont toujours réalisés.

Les missions administratives

En effet, même si Cyril et Sébastien sont très souvent sur le terrain, ils exercent aussi des missions plus administratives :

- Écriture et validation des arrêtés municipaux (sécheresse, risque incendie...)



- Contrôle des affichages en Mairie
- Relevé des pointeurs horaires de la Mairie

Les missions de réception du public

Enfin, une partie de leur emploi du temps est dédiée à la réception du public, pour plusieurs raisons :

- Problèmes liés au voisinage
- Dépôt de main courante
- Dépôt de plainte
- Information du grand public (arrêtés...)



La Police Municipale collabore avec la Gendarmerie, elle permet à la commune d'augmenter la sécurité, même si elle n'est pas la réponse à tous les problèmes...

Elle vous accueille tous les jours (sauf samedi) de 9 h à 10 h !

Côté équipement

Afin de mener à bien toutes ces missions, les Policiers Municipaux disposent de :

- Deux vélos à assistance électrique
- Un véhicule d'intervention et de patrouille

EDITORIAL



“ Bressaudes, Bressauds,

Avec cette fin de trêve d'été qui voit s'esquisser des journées plus courtes, mais des journées toujours aussi ensoleillées, c'est la reprise des activités, pour tous, petits et grands. Mais avec cette rentrée 2020, on pense encore Covid-19. Ce paramètre complique tout, pèse dans tous les domaines, pour vous tous également qui en subissez les contraintes au quotidien.

Septembre, c'est bien sûr la rentrée scolaire, quelque peu particulière cette année. Pour tous les enfants scolarisés, maternelle, élémentaire, collège, le masque fait partie de leur quotidien. Les protocoles sanitaires sont faits pour protéger tous les élèves et les adultes et assurer l'éducation pour tous. Même s'ils sont un peu moins contraignants que lors du dernier trimestre de l'année scolaire passée, ce sont des procédures à respecter pour le bien de tous.

Il en est de même dans les entreprises, commerces, etc, où le port du masque s'avère nécessaire et les gestes barrières doivent être respectés. Même si, au moment où j'écris ces quelques lignes, le virus est un peu moins présent dans notre région, il ne faut pas oublier que tout peut être rapidement remis en question.

Désormais, il faudra, sur le long terme, s'habituer à vivre avec ces contraintes.

L'activité touristique qui avait été mise à mal pendant le confinement a vu, pendant les vacances, un nombre impressionnant de vacanciers venus profiter des atouts de notre belle commune. Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour que notre ville soit vivante et accueillante.

Profitions pleinement de cette belle arrière-saison, tout en n'oubliant pas un problème récurrent, avec le réchauffement climatique, celui de l'eau et de nos sources. Il en va de l'implication de toutes et tous pour en limiter la consommation. C'est bien évidemment une ressource précieuse qu'il ne faut surtout pas gaspiller.

Ces quelques lignes me permettent de remercier les associations qui cette année encore se sont regroupées pour proposer à tous les bressauds diverses activités, lors de la « Fête des Associations ». Beau dynamisme qu'il faut saluer.

Prenez tous soin de vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Maryvonne Crouvezier ”

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-03

ACTUALITÉS P.04-09

CINÉMA P.10

DOSSIER P.11-17

Commerçants, artisans et Covid-19

TRIBUNE P.18

OTL P.19

DANS LE RÉTRO P.20-24

INFOS PRATIQUES P.25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°378

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

OCTOBRE 2020

Directeur de la publication :

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 10 ET 28 JUILLET 2020

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Élections sénatoriales

Après vote à l'unanimité, et en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code électoral, les membres suivants du Conseil municipal forment le collège électoral appelé à élire deux sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

Titulaires :

Crouvezier Maryvonne - Marchal Raymond - Bonnot Elisabeth - Remy Nicolas
Morel Fabienne - Poirot Jean-François - Ducret Alejandrina - Verrier François
Demange Geneviève - Daniélou Yannick - Grandjean Agnès - Mougel Jean-Baptiste
Mangin Anaïs - Mansuy Bernard - Mengin Liliane

Suppléants :

Pierrat Laurent - Humbert Yean-Lan - Schott Florent - Rabant Nadia - Antoine Samuel

Marchés

Les marchés ont été conclus selon tableau ci-après :

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Travaux de réfection du revêtement des bassins ludique et de réception du toboggan au complexe nautique des Proyes (Y compris variante finition pommelée du bajoyer intérieur de la cascade)	Etax Agence Grand Est 67720 Hoerd	75 825,49 €	90 990,59 €
Surcoût de 6 180 € HT lié aux mesures de protection sanitaire. Dépenses qui seront peut-être supprimées par un avenant, le chantier débutant au Printemps 2021			

Souscription Ligne de Trésorerie :

Objet	Organisme	Montant	Durée	Conditions
Attente de versement des subventions, Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée et autres recettes certaines	Crédit Mutuel	500 000 €	Un an	- Taux : EURIBOR 3 augmenté d'une marge de 0.60 point - Commission d'engagement : 500 €

Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)

La CCID a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évolution ou de nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. En vertu du code général des impôts, cette commission doit être instituée dans chaque commune dans les deux mois suivant l'installation de l'organe délibérant.

Cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, président la commission, ainsi que de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants désignés par le directeur départemental des finances publiques, sur présentation d'une liste dressée par le Conseil municipal de 32 contribuables remplissant certaines conditions.

Sur cette liste de 32 noms, la DGFIP (Direction départementale des finances publiques) ne retiendra que 16 noms.

Admission en non valeurs - créances éteintes :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, dont les poursuites sont épuisées suite à recherches infructueuses, procès-verbaux de carence, dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

- Sur le budget Principal pour un montant de 1 240 € : impayés sur factures de secours sur pistes, exercices 2015 et 2018
- Sur le budget Eaux pour un montant de 2 401,87 € : impayés sur les factures d'abonnement et de consommation d'eau

- Sur le budget RME pour un montant de 1 942,34 € : impayés sur factures d'électricité

Funérarium : Avenant n°3 au marché de travaux de construction

Le marché de l'entreprise Delot, titulaire du lot n°1 gros œuvre VRD, doit être modifié par un avenant n°3 afin d'adapter certains postes aux quantités réellement exécutées (bordures granit P2, lignes pavés granit, enrobés) et d'acter des travaux en plus-values (mise en œuvre manuelle d'enrobés, massifs candélabres).

Il en découle un montant de travaux supplémentaires s'élevant à 3 564,40 € HT, soit une augmentation de 1,15 % par rapport au dernier montant du marché.

Le nouveau montant du Lot n°1 du marché est de 313 675,79 € HT soit 372 410,95 € TTC.

Pour rappel, un avenant n°2, sans incidence financière, avait déjà acté des ajustements de quantités au regard de celles réellement exécutées et des travaux supplémentaires

Adhésion à l'Association nationale des Collectivités VTTistes

À l'occasion du Congrès des Maires de France 2019, les collectivités investies dans la discipline du VTT se sont réunies dans « L'Association Nationale des Collectivités VTTistes ».

La pratique du VTT est en développement dans l'ensemble des régions françaises. Les pratiquants et les compétiteurs sont aussi de plus

en plus nombreux et nos collectivités organisent ou soutiennent de nombreuses compétitions régionales, nationales et internationales. Ces compétitions participent au développement sportif mais aussi économique de nos territoires et à leur rayonnement. Il a donc été créé une association des collectivités investies dans l'accueil et l'organisation d'événements et de compétitions de VTT.

Cette association, qui se veut avant tout un réseau, poursuit quatre objectifs principaux :

- Promouvoir la discipline et l'engagement des collectivités ;
- Créer un réseau pour une interconnaissance des sites et des organisations ;
- Échanger sur les bonnes pratiques et des sujets communs (sécurité, développement durable...);
- Échanger sur le calendrier des manifestations.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive, un bureau a été désigné pour deux ans. M. Jérôme Mathieu a été élu Vice-Président de l'Association. Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion à L'Association Nationale des Collectivités VTTistes et le règlement de la cotisation correspondante, à savoir 100€.

Cessions de terrain à Mme Fanny Perrin

Lot 15 du lotissement « La Lunelle » - aux conditions suivantes :

- Parcelle AR 1149 pour 813 m², dont 442 m² en zone humide
- 28,48 € HT/m² pour 371 m² -zone constructible- 4,13 € HT/m² pour la zone humide
- Avis des domaines n° 2020-88-075-V-0277 en date du 10.02.2020
- Zone UC du PLU
- Délibération n° 55/2012 du 26.03.12 concernant les conditions de cession de terrain en résidence principale. L'acquéreur s'engage à occuper personnellement et à titre de résidence principale la future construction, et s'engage à produire le justificatif de foyer fiscal sur la commune dès la première année d'occupation, et ce, sur simple demande du vendeur. Cet engagement vaut pour 20 ans. En cas de revente avant le délai de vingt ans, l'acquéreur s'engage à verser une indemnité forfaitaire à la Commune. Cette indemnité est fixée par délibération n° 55/2012 du 26.03.2012. Elle sera déduite de 1/20^e par année de détention.
- Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2019 - SIA La Bresse-Cornimont

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et assainissement non collectif a été transmis à la commune par le Président du SIA. Comme pour le service public de l'eau, et les services publics délégués, ce rapport est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

Service d'assainissement collectif :

4679 abonnés, ce qui représente 5222 habitants raccordés : 3435 sur La Bresse et 1243 sur Cornimont

Le réseau globalise 87km de conduite pour un volume traité de 329028 m³ en 2019.

Le SIA a investi 383 000€ de travaux en 2019, dont une grande partie pour ceux réalisés rue de la Résistance.

Assainissement non collectif :

Dessert 1541 habitants soit 20 % de la population. 27 % des installations actuelles seraient conformes selon le SDANC qui réalise les contrôles.

Le SIA ne souhaitant plus gérer la compétence des assainissements non collectifs, celle-ci est transférée au SDANC des Vosges afin de permettre un meilleur suivi dans l'accompagnement et dans le montage des dossiers.

Dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au titre de l'année 2020, au profit d'entreprises particulièrement affectées par la crise sanitaire :

Vu le projet de loi de finances rectificative n°3, le dégrèvement s'applique aux établissements qui satisfont aux conditions suivantes :

- Relever d'une entreprise qui a réalisé, au cours de la période de référence prévue à l'article 1467 A du code général des impôts, un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 150 millions d'euros, éventuellement corrigé pour correspondre à une année pleine ;
- Exercer leur activité principale dans ceux des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par les conséquences économiques et financières de la propagation de l'épidémie de covid-19 au regard de l'importance de la baisse d'activité constatée en raison notamment de leur dépendance à l'accueil du public. La liste de ces secteurs est définie par décret.

Le dégrèvement accordé, au titre de l'année 2020, est pris en charge à 50 % par l'État et les 50 % restants sont mis à la charge de l'EPCI. La part du dégrèvement correspondant aux prélèvements mentionnés à l'Art.1641 du CGI est entièrement prise en charge par l'État. La différence, entre le montant du dégrèvement accordé à chaque contribuable au titre de l'année 2020 et le montant pris en charge par l'État en application du premier alinéa, est mise à la charge des communes.

Pour la Commune de La Bresse, après interrogation des services de la DGFIP des Vosges, la perte estimée s'élèverait à environ 36000€ selon le calcul ci-dessous :

Montant de la perte estimée de CFE :

- 108 000€ (produit attendu initial) x 2/3 (dégrèvement) = 72 000€
 - dont 50 % à la charge de l'état et 50 % à la charge de la commune.
- Pour rappel, le montant total de CFE escompté pour la commune s'élevait pour 2020 à environ 623 000€

Après débat, vu, l'article 3 du projet de loi de finances rectificatives pour 2020 portant possibilité pour les communes d'instaurer un dégrèvement de CFE pour certaines entreprises définies par la loi et ayant été impactées par la crise sanitaire, vu l'impact financier d'importance modérée et la nécessité de soutenir les entreprises pendant la crise sanitaire, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé pour l'année 2020 du dégrèvement de la CFE à hauteur des 2/3 pour les entreprises relevant du champ d'application de l'article 3 du projet de loi de finances rectificative pour 2020.

ACTUALITES

L'Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse

Recrute

Des saisonniers H/F pour l'hiver 2020/2021

Postes proposés et missions principales

- Patinoire : Agent d'exploitation (temps complet du 07/12/2020 au 07/03/2021)
- Patinoire : Agent d'accueil (week-end et vacances du 19/12/2020 au 07/03/2021)
- Patinoire et Domaine nordique : Agent d'exploitation et d'animation (temps complet du 07/12/2020 au 31/03/2021)
- Domaine nordique : Pisteur secouriste (temps complet du 01/12/2020 au 22/03/2021)
- Piscine : Agent d'accueil et d'entretien (temps non complet du 01/12/2020 au 07/03/2021)
- Office de Tourisme : Agent d'accueil (temps complet du 16/12/2020 au 07/03/2021)
- Domaine du Haut des Bluches : Agent d'accueil (temps non complet 25 heures du 16/12/2020 au 07/03/2021)
- Domaine du Haut des Bluches : Service et entretien des locaux (temps non complet 20 heures du 16/12/2020 au 07/03/2021)

Profils recherchés

- Avoir plus de 18 ans
- Sens de l'accueil
- Maîtrise de l'anglais exigée pour l'Office de Tourisme, appréciée pour les autres postes
- Diplômes de secours appréciés pour la Patinoire et de domaine nordique
- Diplôme de pisteur secouriste exigé pour ce poste
- Disponibilité les week-ends, les jours fériés et en soirée

Statut

Contrat saisonnier de droit public

Merci de présenter votre candidature lors du Forum des emplois saisonniers qui se déroulera : le 16 octobre 2020 à la Halle des Congrès de 15 à 18 heures

La commune de La Bresse

Recrute

Un conducteur de bus H/F

Contrat de 3 mois à compter du 01/11/2020
28 heures hebdomadaires

Missions principales du poste proposé

- Conduite du bus scolaire (ramassage et sorties des différentes écoles)
- Conduite de la navette hivernale
- Entretien courant du véhicule
- Encadrement éventuel des enfants à la cantine scolaire

Statut et rémunération

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- Contrat de droit public

Profil recherché

- Être titulaire du permis D et de la FIMO voyageur
- Bonnes qualités relationnelles
- Bon contact avec les enfants

Renseignements sur le poste

Service Ressources Humaines - Tél. : 03 29 25 40 21

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à Madame le Maire
12 Place du Champtel 88250 La Bresse*

Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc.).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île-de-France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1^{re} et à la 2^e date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-contre et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.



Point d'info sur la forêt bressaude

Les hêtraies d'altitude ont repris vie

Vous souvenez-vous au printemps dernier, le gel avait métamorphosé les hêtraies d'altitude. Les jeunes feuilles gelées étaient toutes rougies. Mais comme la nature fait bien les choses, une deuxième repousse a eu lieu et les arbres se sont remis petit à petit de cette mésaventure.

Les scolytes

Avec la sécheresse, la chaleur et les attaques d'insectes, la forêt vosgienne est mise à mal et de nombreux arbres meurent. Mais par rapport à d'autres forêts du secteur, celle de La Bresse est relativement peu touchée par les scolytes. Cela s'explique par plusieurs facteurs : l'altitude, le panachage (épicéas, sapins, hêtres et autres essences) et la faible proportion d'épicéas dans la forêt bressaude.

Il y a tout de même près de 3000 m³ d'arbres touchés. Ces derniers sont recensés par l'ONF et sont vendus sur pied ou en façonné. Mais la valeur du bois est très basse, d'une part car l'offre est importante et d'autre part à cause de la qualité du bois. S'il n'est pas exploité rapidement, le bois ne se vend pas, il est alors mis en plaquettes pour les chaufferies bois de la ville.

L'ONF appelle également à la vigilance dans les bois, car les arbres sont fragilisés et rappelle plusieurs consignes : restez sur les chemins et évitez de vous promener s'il y a du mauvais temps.

Sécheresse

Depuis le début de l'été, le département des Vosges est en Alerte Sécheresse et un arrêté préfectoral relatif aux restrictions de l'usage de l'eau est toujours en cours. Et ce n'est pas les beaux jours qui perdurent qui vont arranger ça !

Pour tout connaître du bon usage de l'eau, rendez-vous sur www.labresse.fr, rubrique Toute l'actualité > Alerte Sécheresse.



Nouveau à la Bresse



Arts Mélangés

Voilà 15 ans que ce « ch'ti belge » est tombé amoureux des Vosges. Son souhait : ouvrir un commerce présentant plusieurs visages. Aux Arts Mélangés, c'est la vente de produits d'occasion ou l'achat éventuel de produits variés : de la littérature, de la musique (CD et vinyles), des films (DVD), du 9^e Art (la bande dessinée).

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 19h, et le dimanche de 9h 30 à 12h 30.

Tél. : 07 80 45 42 49 - Page Facebook : [Aux Arts Mélangés](#)

Coaching en Préparation Mentale SARL Vosges Montagne Expérience



« Pour vivre un instant unique »

Location de maison « Esprit Chalet » La Bresse

Intervention et accompagnement en préparation mentale, sophrologie et relaxation/bien-être

Vosges Montagne Expérience, basée à La Bresse, vous accompagne en Préparation Mentale et Sophrologie dans le cadre de l'optimisation de la performance (gestion du stress, des émotions, de la motivation, fixation d'objectifs...). Le coaching s'adresse à des sportifs (professionnels et amateurs), des entreprises, des particuliers et des étudiants/élèves.

Les intervenants sont membres de la Société Française de Psychologie du Sport.

Retrouvez-nous sur :

Facebook : [VosgesMontagneExperience](#)

Instagram : [@vosges_montagne_experience](#)

Tél. : 06 45 86 85 82

Mail : vosgesmontagne.experience@orange.fr

Justine Coulon



Après avoir débuté en proposant ses services à domicile, Justine Coulon, psychologue clinicienne et sophrologue, ouvre son cabinet au 37 rue François Claudel, à La Bresse.

Elle y reçoit enfants, adolescents, adultes, et couple, pour tous types de problématiques ; et ce dans un cadre sécurisant et chaleureux, en

toute confidentialité.

L'objectivité, la neutralité bienveillante, et l'écoute attentive font partie des valeurs fondamentales esquissant sa pratique clinique.

Tél. : 07 69 69 67 83

ACTUALITES

Généralisation du paiement de proximité

Désormais, il est possible de régler des impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) ne dépassant pas 300€, à la Maison de la Presse (4 Place du Champetl).



Report du repas des Aînés 2020

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et afin de ne faire courir aucun risque aux Aînés de la commune, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé, lors de la séance du 27 août dernier, de reporter à une date ultérieure le repas des Aînés, traditionnellement organisé à l'automne.

Vide grenier et Bourse aux skis annulés

Dans le contexte actuel, les contraintes sanitaires n'ont pas permis à l'association familiale d'organiser le vide armoire et coffre à jouets prévu le Dimanche 3 octobre. C'est avec regret que l'association doit également annuler la Bourse aux Skis prévue le samedi 24 octobre.

Plusieurs nouveautés à Just'o'corps

Cette année l'association s'adresse aux hommes avec un cours adapté à tous les niveaux, encadré par Bastien Catinot. Au programme : renforcement musculaire, circuit training, travail au poids...

Avec le label Sport santé, Agnès Barranger, animatrice spécialement formée, propose une autre nouveauté : le Pilates adapté.

Ce cours respecte les pathologies (cancer du sein, SEP, maladie de parkinson, opération récente...) en personnalisant les mouvements en fonction des difficultés et du rythme de chacun. Ce qui permet de retrouver plus vite une certaine aisance dans les mouvements en limitant les appréhensions générées par les interventions.

Le sport sur ordonnance continue, avec un cours de gym adapté aux personnes sédentaires et/ou malades chroniques (surpoids, diabète, hypertension artérielle, post cancer...).

Plus d'informations : Nathalie 03 29 25 59 97 ou Laurence 06 79 57 95 58.



MLC

21^e concours photo amateur

Le concours de photo amateur est de retour avec pour thème cette année « Lacs et plans d'eau ». Si vous avez envie de soumettre une de vos photos au vote du jury et du public, apportez votre cliché avant le 13 novembre 2020 à la MLC.

Participation gratuite et règlement complet sur www.mlclabresse.fr

Yoga Enfants

À partir de 5-6 ans avec Olivier Charles - 12 à 15 maximum.

Le yoga, ce n'est pas que pour les grands. Cette pratique se décline aussi chez les petits. Il n'y a pas d'âge pour commencer et s'exercer. Au contraire, la pratique du yoga est source de bienfaits chez les enfants dès le plus jeune âge.

Apprendre à se concentrer, à avoir confiance en soi et mieux se connaître, tels sont les apports d'une telle pratique chez des enfants qui ont beaucoup d'énergie ou au contraire, qui sont très réservés.

Dessin

Avec Anne Bochatay

Pour les enfants, apprentissage des bases du dessin aux crayons, feutres, sur différents supports (feuilles, toiles, cartons) et des bases de la peinture. Clés pour dessiner un portrait, un animal, ou un paysage.

Pour les adultes, apprentissage des bases du dessin et de la peinture avec différentes techniques et matériaux. Conseils pour dessiner un portrait, des croquis de nus, des paysages et des natures mortes. Et aussi des ateliers à thèmes : expression libre, Art Thérapie pour exprimer « les mots ou les maux » par la peinture.

Exposition en fin de saison avec toutes les œuvres réalisées.



Club d'échecs à La Bresse

L'Échiquier Gérérois devient l'Échiquier des Hautes Vosges et ouvre une troisième section à La Bresse, après celles de Gérardmer et Vagney.

Le club s'adresse à tous les publics, dès l'âge de 6 ans. Les séances hebdomadaires comportent une séquence formation puis une séquence jeu. Les participants sont répartis en trois groupes : initiation, apprentissage et perfectionnement.

Les séances auront lieu à la Maison des Associations, le mercredi de 17h à 22h en fonction de la demande. Les horaires seront les suivants : 17h-17h45 Initiation, 17h45-19h Apprentissage et 19h-22h Perfectionnement.

Ces horaires sont modulables en fonction de la demande.

Pour la séquence Perfectionnement, les participants sont libres de choisir leurs heures d'arrivée et de départ. Il faut simplement qu'elles soient connues pour l'organisation des formations et des parties d'échecs.

*Pour plus d'informations, contactez Jean-Pierre List
Tél. : 06 43 79 58 17 - echiquiergeromois@gmail.com
www.echiquier-geromois.fr*

Music Live Events

Le samedi 17 octobre 2020 à 20h, à la Salle des Fêtes, le Rock des années 70 sera à l'honneur avec deux Tributes de grande qualité.

Les mythiques Black Sabbath par « #Back Sabbath » et Led Zeppelin par « #Zep Set » avec leurs plus grands titres comme Paranoid, Kashmir ou encore Stairway to Heaven.

Encore un grand moment de Rock'N Roll pour vous retrouver après cette longue pause forcée !

Attention, nombre de places limitées et obligatoirement assises.

Tarifs : 20 € (caisse du soir) - Gratuit (- de 12 ans) 17 € (prévente) - Billetterie en ligne <https://www.weezevent.com/soiree-rock-zepset-la-bresse> ou chez nos partenaires habituels - Renseignements : 06 32 50 69 76



Nouveau à la Bresse

Marc Morel Construction

Artisan dynamique spécialisé en couverture zinguerie bardage et petite maçonnerie, avec plus de dix ans d'expérience, Marc Morel répondra à vos attentes. Il se fera une joie de vous proposer tout son savoir-faire.



Mail : marcmorel88250@outlook.fr

Tél. (fixe) : 03 55 23 54 23 - Tél. (portable) : 06 23 07 69 20



Créa Cuir Tintin

Olivier Peria vient de créer une micro-entreprise cordonnerie et travail artisanal de cuir. Il sera présent tous les dimanches sur le marché, afin que les gens puissent venir déposer leurs réparations cordonnerie, sacs...

Olivier Peria : 07 80 52 16 24

Facebook : Olivier Tintin Tintin

Bar à manger

Depuis 2 ans, le bar à vin l'Atypique, propose à la vente et à la dégustation, vins, bières locales, whisky, rhums, jus et sirops artisanaux des environs. Antoine vient de rejoindre l'aventure pour vous proposer de quoi manger sur place avec des produits frais uniquement faits maison.

Plus d'infos sur la page FaceBook LAtypique et sur www.latypique-labresse.com - Tél. : 06 85 70 21 84



ACTUALITES

Maison de La Bresse

Expositions

du mardi au samedi de 15h à 18h

dimanche : de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Le 46

Du 3 octobre au 13 décembre

Le collectif 46, association créée en 2004, se compose d'une dizaine d'artistes professionnels d'origines et d'horizons variés. Chacun développe son art en collectivité dans le lieu emblématique de la culture spinalienne qu'est « La Plomberie ».



L'association a pour optique de promouvoir les artistes résidents la composant, mais aussi leurs invités dans le cadre de projets réguliers comme « la vitrine du dimanche », ou plus ponctuels, comme « la biennale » d'art contemporain.

Suite à une présence soutenue et à l'organisation d'événements de qualité, Le 46 est désormais un acteur incontournable de la scène culturelle.

C'est un vent de jeunesse, de bombes aérosol, de poscas et de pochoirs qui va donc souffler sur la Maison de La Bresse !

En parallèle, Anouk Tisserand « Los animales »

Du 3 octobre au 11 novembre



Depuis 5 ans maintenant, Anouk travaille et s'interroge sur la transformation d'un instinct primordial en émotion sincère. Cette transformation s'effectue par l'esthétique de l'œuvre, la quête de la forme parfaite de l'animal et du ressenti du spectateur.

Par un assemblage de formes géométriques simples, fabriquées en mat de verre et fibre polyester, elle reconstitue la force et la puissance de chaque animal à travers son regard, tout en conservant cette beauté sauvage et instinctive venant de la nature.

Antoine Aizier « Entre rêve et réalité »

Du 13 novembre au 13 décembre

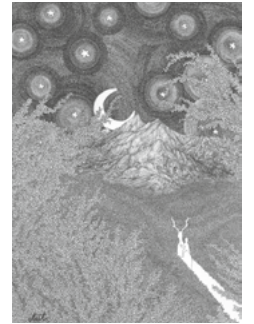
L'inspiration et l'univers d'Antoine ne sont que les fragments des rêves qu'il fait chaque nuit. Il les retranscrit de différentes manières, dans un mélange de pointillisme, impressionnisme et symbolisme. Ses illustrations font partie d'une histoire, d'un voyage, qui se

comprend au fil de l'exposition.

Un petit personnage voyage dans tous ces tableaux et parcourt son chemin, d'œuvre en œuvre...

Caché dans tous ces détails, il faudra le retrouver, car c'est avec lui que votre aventure commence !

Il n'y a pas d'âge pour rêver.



20:04
De l'idée sans détour

20h04, de l'idée sans détour

Les désormais célèbres soirées « 20h04, de l'idée sans détour » vous manquaient ? Alléluia, il semblerait qu'elles soient de retour ! La programmation est en cours, mais les équipes travaillent pour faire revenir les intervenants prévus lors des soirées annulées par la Covid-19.

Jeudi 12 novembre à 20h04 – Salle des Fêtes

Spectacle LOG(UE) avec la compagnie L'un passe

LOG(UE) est un spectacle où se mêlent différents langages artistiques, avec le souhait de créer un lien vital entre la scène et le public.

Le livre est au cœur de la création de LOG(UE) : il est le sujet des artistes, leur partenaire de jeu et leur objet d'étude.

« Quelle place occupe le livre dans notre société ? »

« A-t-il toujours le pouvoir de faire voyager en restant immobile ? »

« Aujourd'hui dans un monde envahi d'images, la littérature suffit-elle à nous dépayser ? »

Comme il n'y a pas de réponses à ces questions, la compagnie a eu envie que le livre devienne une matière commune de réflexion et de création. Iorhanne et Simon aiment cet objet et souhaitent continuer à le faire vivre, pour son contenu, son gabarit et l'image qu'il véhicule.

Le livre - connu et apprivoisé de tous - est ici un agrès, un ustensile acrobatique, qui devient un support de nouvelles images.

Samedi 10 octobre à 20h30 – Salle des Fêtes



Des nouvelles du club des Toujours Jeunes

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible pour l'instant d'établir le calendrier des activités pour la saison 2020/2021.

Du côté des activités hebdomadaires, certaines ont pu reprendre, comme les marches, le billard, les abeilles, la natation et l'aquagym (le vendredi à 15 h 15). D'autres sont en revanche toujours à l'arrêt : gym, cartes, quilles.

Du côté des activités ponctuelles, c'est avec regret que le spectacle de Noël a été annulé. Le carnaval, la choucroute et les concours de cartes sont quant à eux inenvisageables pour l'instant. L'Assemblée générale sera extraordinaire, car seuls les membres du Conseil d'Administration seront présents le 4 novembre. Des séjours sont pour le moment toujours prévus en 2021.

Le règlement de la cotisation est obligatoire pour participer à quelconque activité du club. Le montant reste fixé à 8€ par personne.

Renseignements au 06 10 44 68 56

Nuisibles

Début 2020, la Direction Départementale des Territoires a dématérialisé la procédure de déclaration de dégâts imputables aux espèces dites nuisibles comme les renards, fouines, martres, putois, belettes, corbeaux freux, corneilles noires, pies bavardes, geais des chênes, étourneaux sansonnets, ragondins, rats musqués, rats laveurs, chiens viverrins, visons d'Amérique, bernaches du Canada, pigeons ramier, lapins de garenne et sangliers.

Cette dématérialisation a pour but de faciliter et d'améliorer le traitement et l'analyse des informations issues de ces déclarations. Ainsi, les formulaires papier ne seront plus traités à compter du 1^{er} octobre 2020.

La démarche est accessible au lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-degats-especes> ou depuis le site de la préfecture des Vosges : <http://www.vosges.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Chasse-peche/Chasse/Declaration-des-degats-imputables-aux-especes-susceptibles-d-occasionner-des-degats>

Forum des emplois

Le 25^e forum des emplois organisé par la mairie de La Bresse en partenariat avec Pôle Emploi aura lieu vendredi 16 octobre, de 15 h à 18 h à la Halle des Congrès.

De nombreux postes seront proposés en CDD, CDI et saisonniers dans de nombreux domaines.

Venez rencontrer les employeurs ainsi que des organismes de formation à la Halle des Congrès. N'oubliez pas vos C.V. !

Les employeurs qui n'auraient pas reçu de courrier mais qui souhaitent participer à ce forum seront les bienvenus (inscription auprès du service population de la Mairie).



Le SEL, pour un monde plus humain

Née en 2019 à Cornimont l'association SEL des hauts regroupe une soixantaine d'adhérents, des vallées de la Moselotte, de la Moselle et de la Cleurie.

Au sein de ce «Système d'Échange Local», les membres troquent des services, des savoirs ou des biens. Ces échanges sont mesurés en grains de sel. Un grain équivaut à une minute de service rendu.

Pour certains, le SEL permet de suivre un cours, de donner un coup de main au jardin ou à la maison, d'offrir une nouvelle vie à des objets sans toucher à son porte-monnaie. Pour d'autres, le SEL répond à un choix de vie.

Un système d'offres et de demandes permet de mettre en relation les adhérents dans un réseau local.

Plus d'informations auprès d'Éliane Mougel (06 30 09 51 98), Yannick Pioppo (06 83 08 68 37), Alain Pascutto (06 76 92 10 32) ou sur <https://sel-des-hauts.communityforge.net/>

ACTUALITES

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 30 septembre

Semaine du 30 septembre au 10 octobre



BIGFOOT FAMILY

Sortie : 5 août 2020 (1h28). Animation, Comédie belge réalisée par Ben Stassen et Jérémie Degruon
Depuis son retour en ville, Bigfoot est devenu la star des médias. Au grand dam de son fils Adam qui rêvait d'une vie de famille paisible. L'adolescent essaie de dompter les incroyables pouvoirs hérités de son père et trouve réconfort auprès de la folle ménagerie abritée sous son toit. Lorsque Bigfoot est alerté par des militants écologistes, il s'envole pour l'Alaska, bien décidé à combattre les méfaits de la société pétrolière X-Trakt. Quelques jours plus tard, le monde entier est sous le choc : l'aventurier a disparu. Le sang d'Adam ne fait qu'un tour. Cap sur le Grand Nord avec sa mère Shelly, Trapper un raton-laveur intrépide et Wilbur l'ours maladroit, pour retrouver son super-papa...



DANS UN JARDIN QU'ON DIRAIT ÉTERNEL

Sortie : 26 août 2020 (1h40). Comédie dramatique japonaise réalisée par Tatsushi Omori avec Kiki Kirin, Haru Kuroki, Mikako Tabe
Dans une maison traditionnelle à Yokohama, Noriko et sa cousine Michiko s'initient à la cérémonie du thé. D'abord concentrée sur sa carrière dans l'édition, Noriko se laisse finalement séduire par les gestes ancestraux de Madame Takeda, son exigeante professeure. Au fil du temps, elle découvre la saveur de l'instant présent, prend conscience du rythme des saisons et change peu à peu son regard sur l'existence. Michiko, elle, décide de suivre un tout autre chemin.



EFFACER L'HISTORIQUE

Sortie : 26 août 2020 (1h46). Comédie, Drame française, belge réalisée par Gustave Kervern et Benoît Delépine avec Blanche Gardin, Denis Podalydès, Corinne Masiero
Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape, Bertrand, dont la fille est harcelée au lycée, et Christine, chauffeur VTC dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'Internet. Une bataille foutue d'avance, quoique...

Semaine du 7 au 13 octobre



YUKI, LE SECRET DE LA MONTAGNE MAGIQUE

Sortie : 9 septembre 2020 (1h29). Animation, Aventure, Famille japonaise réalisée par Tadashi Imai
Yuki vit au ciel avec ses grands-parents, qui veillent sur la Terre. L'année de ses 13 ans, elle est envoyée chez les humains pour faire revenir la paix. Elle aura un an pour mener à bien sa mission, au risque d'être transformée en un sombre vent hurlant. Confrontée au mauvais sort des habitants d'un village du Japon féodal, elle découvre que la cause de tous leurs maux est bien plus mystérieuse que ce que l'on croit...



ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Sortie : 16 septembre 2020 (1h35). Comédie, Romance française réalisée par Caroline Vignal avec Laure Calamy, Benjamin Lavernhe, Olivia Côte
Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...



LES CHOSES QU'ONT DIT, LES CHOSES QU'ONT FAIT

Sortie : 16 septembre 2020 (2h02). Drame, Romance français réalisé par Emmanuel Mouret avec Camélia Jordana, Niels Schneider, Vincent Macaigne
Daphné, enceinte de trois mois, est en vacances à la campagne avec son compagnon François. Il doit s'absenter pour son travail et elle se retrouve seule pour accueillir Maxime, son cousin qu'elle n'avait jamais rencontré. Pendant quatre jours, tandis qu'ils attendent le retour de François, Daphné et Maxime font petit à petit connaissance et se confient des récits de plus en plus intimes sur leurs histoires d'amour présentes et passées...



ENVERS ET CONTRE TOUS, ÉLEVEUSES

Cinéma Débat en présence du réalisateur et de 2 agricultrices.
Sortie : 2019 (0h52). Documentaire français réalisé par Jean-Pierre Valentin
Le monde agricole est en crise. Dans les Hautes-Vosges, des femmes amoureuses de leurs bêtes développent des élevages attentifs au bien-être animal et des circuits de transformation respectueux des consommateurs. Des conceptions nouvelles nées de l'intérêt pour un territoire dans le but de pérenniser un métier, des paysages et une race.

Semaine du 14 au 20 octobre



LES NOUVELLES AVENTURES DE RITA ET MACHIN

Sortie : 9 septembre 2020 (0h45). Animation française, japonaise réalisée par Pon Kozutsumi et Jun Takagi
À partir de 3 ans
Après Les Aventures de Rita & Machin, découvrez le nouveau programme de courts métrages qui suit les aventures de ce drôle de duo : une petite fille énergique et son chien farceur !



LA DARONNE

Sortie : 9 septembre 2020 (1h46). Policier, Comédie français réalisé par Jean-Paul Salomé avec Isabelle Huppert, Hippolyte Girardot, Farida Ouchani
Patience Portefeu est interprète judiciaire franco-arabe, spécialisée dans les écoutes téléphoniques pour la brigade des Stups. Lors d'une enquête, elle découvre que l'un des trafiquants n'est autre que le fils de l'infirmière dévouée qui soigne sa mère. Elle décide alors de le couvrir et se retrouve à la tête d'un immense trafic ; cette nouvelle venue dans le milieu du deal est surnommée par ses collègues policiers « La Daronne ».



BLACKBIRD

Sortie : 23 septembre 2020 (1h38). Drame américain réalisé par Roger Michell avec Susan Sarandon, Kate Winslet, Mia Wasikowska
Lily et son mari Paul, décident de réunir enfants et petits-enfants pour un week-end dans leur maison de campagne. Trois générations d'une même famille se retrouvent, avec Jennifer, l'aînée, son mari Michael et leur fils de 15 ans, Jonathan, mais aussi Anna, la cadette, venue avec Chris, sa compagne. En fait, cette réunion de famille a un but bien particulier : atteinte d'une maladie dégénérative incurable, Lily refuse de subir une fin de vie avilissante et décide de prendre son destin en main. Mais tout le monde n'accepte pas cette décision. Non-dits et secrets remontent à la surface, mettant à l'épreuve et redessinant tous les liens qui unissent les membres de cette famille, alors que le temps des adieux approche...



THE LUNCH BOX

Dans le cadre de la semaine du Goût
Sortie : 11 décembre 2013 (1h42). Romance indienne, française, allemande réalisée par Ritesh Batra avec Irrfan Khan, Nimrat Kaur, Nawazuddin Siddiqui
Ila, une jeune femme délaissée par son mari, se met en quatre pour tenter de le reconquérir en lui préparant un savoureux déjeuner. Elle confie ensuite sa lunchbox au gigantesque service de livraison qui dessert toutes les entreprises de Bombay. Le soir, Ila attend de son mari des compliments qui ne viennent pas. En réalité, la Lunchbox a été remise accidentellement à Saajan, un homme solitaire, proche de la retraite. Comprenant qu'un erreur de livraison s'est produite, Ila glisse alors dans un petit mot, dans l'espoir de percer le mystère.

Semaine du 21 au 27 octobre



CHIEN POURRI, LA VIE A PARIS !

Sortie : 7 octobre 2020 (1h00). Animation française, belge, espagnole réalisée par Davy Durand, Vincent Patar et Stéphane Aubier
Il était une fois un chien parisien, naïf et passionné appelé Chien Pourri. Avec Chaplapla, son fidèle compagnon de gouttière, Chien Pourri arpente les rues de Paris la truffe au vent. Peu importe les catastrophes qu'il provoque, Chien Pourri retombe toujours sur ses pattes ! Tant et si bien que les autres chiens commencent à trouver ça louche. La folle aventure de Chien Pourri et ses amis pour faire découvrir la poésie de Paris aux tout-petits !



MON COUSIN

Sortie : 30 septembre 2020 (1h44). Comédie française réalisée par Jan Kouen avec Vincent Lindon, François Damiani, Pascale Arbillot
Pierre est le PDG accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité : la signature de son cousin Adrien qui détient 50 % de sa société. Ce doux rêveur idéaliste qui enchaine gaffes et maladroites est tellement heureux de retrouver Pierre, qu'il veut passer du temps avec lui et retarder la signature. Pierre n'a donc pas le choix que d'embarquer son cousin avec lui dans un voyage d'affaires plus que mouvementé où sa patience sera mise à rude épreuve.



J'IRAI MOURIR DANS LES CARPATES

Sortie : 16 septembre 2020 (1h36). Comédie, Thriller française réalisée par Antoine de Maximy avec Antoine de Maximy, Alice Pol, Max Boublil
L'histoire commence par un banal accident de voiture sur une route montagneuse des Carpates. La voiture d'Antoine de Maximy, le présentateur de la série « J'ai dormi chez vous » a été emportée dans une rivière et son corps n'a pas été retrouvé. Le matériel et les images du globe-squatteur sont rapatriés à Paris. Agnès, la monteuse de la série, décide de terminer ce dernier épisode. Après avoir visionné les images elle s'attaque au montage du film. Mais des détails attirent l'attention d'Agnes. Petit à petit le doute s'insinue. L'histoire n'est peut-être pas aussi simple...

• MESURES GENERALES



Lavez-vous les mains très régulièrement



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades



Respectez le port du masque dès lors qu'il est imposé



Évitez de vous toucher le visage



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Respectez la distance d'1 mètre avec vos collègues et les spectateurs



Veillez à jeter votre masque après usage dans les poubelles

Semaine du 28 octobre au 3 novembre



ONDINE

Sortie 23 septembre 2020 (1h30). Drame, Romance allemand, français réalisé par Christian Petzold avec Paula Beer, Franz Rogowski, Maryam Zaree
Ondine vit à Berlin, elle est historienne et donne des conférences sur la ville. Quand l'homme qu'elle aime la quitte, le mythe ancien la rattrape : Ondine doit tuer celui qui la trahit et retourner sous les eaux...



LES APPARENCES

Sortie : 23 septembre 2020 (1h50). Thriller français, belge réalisé par Marc Fitoussi avec Karin Viard, Benjamin Biolay, Lucas Englander
Librement adapté du roman Trahise de Karin Alvtgegn
Vienne, ses palais impériaux, son Danube bleu et... sa microscopique communauté française. Jeune couple en vue, Ève et Henri, parents d'un petit Malo, ont tout pour être heureux. Lui est le chef d'orchestre de l'Opéra, elle travaille à l'Institut français. Une vie apparemment sans fausse note, jusqu'au jour où Henri succombe au charme de l'institutrice de leur fils.

CHIEN POURRI, LA VIE A PARIS !

Voir ci-contre

LE DOSSIER

Commerçants, artisans et Covid-19



“ Les commerces de proximité sont une réelle richesse pour notre village. Leur modernité, réactivité et créativité nous permettent de bénéficier d'un service optimal et adapté au plus grand. Merci de leur mobilisation en toute circonstance pour répondre aux besoins de la clientèle. Vous découvrirez dans ce dossier le portrait de ceux qui font vivre La Bresse. ”

Jérôme Mathieu, 1^{er} adjoint

LE DOSSIER

Dans ce dossier, La Bresse Infos continue son tour d'horizon des acteurs économiques de la commune. Après les agriculteurs et producteurs en août, ce sont des artisans et commerçants qui se sont prêtés au jeu des questions-réponses afin d'évoquer leurs expériences durant les derniers mois. De l'annonce des fermetures de commerce au confinement global, du déconfinement à la belle saison estivale, de la peur au doute, du constat aux appréhensions, ils se sont livrés sans filet. Bien sûr tous les commerçants et artisans de la commune n'ont pas pu faire partie de ce tour d'horizon et les réalités développées ici ne seront peut-être pas celles de tous, mais La Bresse Infos a cherché une nouvelle fois à mettre en avant le travail des acteurs économiques de la commune et s'excuse auprès de celles et ceux qui n'ont pu être rencontrés.

Être commerçant ou artisan, c'est être maître de son navire. On peut être son propre patron et travailler seul, mais on peut aussi être le capitaine du bateau avec toute une équipe à son bord. Si la mer n'est pas bonne, le bateau avance difficilement et en cas de tempête il faut prendre des décisions à la hâte et avancer ensemble pour éviter le naufrage.

La crise sanitaire que nous traversons est un peu comme une tempête qui n'en finit pas. Difficile de savoir combien de temps elle va encore durer, ni même si les mois traversés sont passés vite ou non. Mais on se souvient quand elle a commencé, comme on se souvient exactement de ce qu'on faisait quand d'autres événements ont marqué nos vies. Certains mangeaient tranquillement à la maison, d'autres «fêtaient» une fin de saison hivernale déjà bien morne, d'autres encore venaient de coucher les enfants et s'apprêtaient à passer une bonne soirée, et certains travaillaient... Mais tous sont alors plongés dans l'incertitude, l'expectative quand le Premier ministre a annoncé à 19h la fermeture des bars, restaurants et autres établissements à minuit. Seuls les commerces de première nécessité pourraient ouvrir le lendemain. C'est inédit, on arrête la quasi-totalité de l'économie nationale pour des raisons sanitaires.

Dans un premier temps, il n'est question que de quinze jours, mais tout de même... Les frigos sont pleins, l'hôtel est complet, il y a plein de réservations au restaurant, les plantes sont en fleur, un banquet pour le lendemain n'aura pas lieu... Comment réagir, comment prendre cette annonce faite par le Premier ministre ? Comment comprendre qu'il ne sera plus possible de travailler ? Certains commerçants et artisans avaient d'ailleurs anticipé. Les uns ont fait des stocks de bois, de boutons, de fermetures et autre quincaillerie, et d'autres ont appliqué les gestes barrière avant même les recommandations gouvernementales. « Quand on ferme les écoles



en Alsace et qu'on renvoie tous les élèves chez eux, on comprend vite que quelque chose ne va pas. Et quand c'est son propre enfant qui est concerné, on prend conscience encore plus vite et on agit en conséquence. C'est de l'autre côté de la montagne, l'Alsace... ».

Passé le choc de l'annonce, le capitaine du navire ne doit pas céder à la panique. La peur, si elle l'a traversée, doit laisser sa place à la réflexion, à la stratégie, à la prise de décisions. Il y a d'un côté les pertes sèches pour ceux dont le commerce ne pourrait rouvrir. Il faut absolument les limiter alors on organise des ventes particulières de fleurs à -50 % avec livraison à domicile ou retrait en drive. très vite, il faut mettre sous vide, congeler, faire des paniers garnis aux voisins. Bref, improviser ! De l'autre côté, il y a la mise en place d'une nouvelle organisation pour ceux qui peuvent continuer leur activité. il est demandé au personnel de rester à la maison. Il s'agit de tenir la barre, seul, avec une boule au ventre, mélange de peur et de sentiment de culpabilité d'être ouvert alors que son voisin doit fermer... On ouvre sans savoir ce que sera demain...

Et puis deux jours plus tard, c'est tout le pays qui est confiné. Seul un maigre pourcentage des travailleurs ira au travail, les salariés seront à temps partiel, en télétravail, en chômage partiel... Il faudra une attestation pour sortir, pas plus d'une heure et dans un rayon d'un kilomètre autour de la maison. Et après quinze jours, nouveau couperet. Le confinement durera au moins jusque début mai...

C'est une situation surréaliste, qui a changé nos habitudes à tous et qui a nécessairement amené les artisans et commerçants à de nouvelles adaptations. C'est aussi une histoire à deux versions, la première est celle de ceux qui ont pu continuer une activité et la seconde est le récit de ceux contraints de rester fermés.



Acte 1 : le confinement

Confinement et commerces ouverts

Seuls les commerces de première nécessité (alimentation, presse, pharmacies) et certains autres commerces (banques, équipements automobiles et deux-roues, téléphonie, blanchisseries et services funéraires) étaient autorisés à ouvrir. Mais avec les restrictions de sortie, l'activité ne pouvait être la même qu'à l'ordinaire. Très vite les commerçants locaux se sont concertés et la quasi-majorité a fait le choix de n'ouvrir que les matins. Sous cette décision, il y a aussi le souci de minimiser les charges. Quelle que soit l'activité, le commerçant a des charges sociales et des frais fixes à payer à la fin du mois. En temps si particulier, il faut donc être vigilant et réinventer sa façon de travailler. Quand ils le pouvaient, les propriétaires ont travaillé seuls. Pour certains, quelques employés sont venus au travail et les autres étaient au chômage partiel. Le temps de travail était compté.

Outre les adaptations en personnel et en horaires, il a fallu aussi réinventer sa façon de faire : redonner un nouvel élan aux commandes et aux livraisons à domicile, revoir sa gamme de produits pour répondre aux besoins de la population - «J'ai développé la petite épicerie à l'instar de l'épicerie fine», développer la vente à emporter, quand cela était possible et pour reprendre une activité.

Les commerçants ont dû aussi faire face au climat étrange de psychose et de peur. Grâce au soutien d'autres activités contraintes de fermer, ils ont pu s'équiper en masques et obtenir du gel hydro alcoolique pour eux et leurs clients. Et dans cette période d'isolement forcé, le commerçant était pour certaines personnes, le seul lien social de la journée. Ces petites causeries avec les clients sont allées au-delà de l'échange habituel, surtout avec les personnes âgées, seules, isolées. On pourrait presque parler de soutien psychologique indirect. Et si on ne doutait pas de l'importance du commerce de proximité, le confinement aura eu le mérite de le (re)mettre en avant et en lumière et de montrer son utilité dans la vie rurale.

Quand les clients n'étaient pas là, le commerçant occupait son temps à des tâches, qu'il a bien du mal à faire d'ordinaire. Améliorer la présentation de la boutique, revoir les stratégies de communication, faire l'inventaire...

Partout en France, les commerces locaux, un peu comme les producteurs, ont connu un engouement plus grand que d'ordinaire. Les Français ont consommé autrement et sont retournés au circuit court et au plus local. Même si les commerçants de La Bresse reconnaissent volontiers que les Bressaards apprécient à l'année leurs petites boutiques, ils avouent aussi avoir vu de nouvelles têtes et des «oubliés» durant le confinement.

LE DOSSIER

Confinement et artisans

En toute discrétion, loin des regards, les petits artisans pouvaient eux aussi continuer leur activité. Certains ont été embêtés par la maladie et cloués au lit pendant une bonne semaine. Mais tous ont avoué ne pas avoir été perturbés par le confinement. « Avec ou sans covid, je suis confinée toute l'année dans mon atelier ! », « C'est un avantage de travailler seul, on peut se rendre à l'atelier quand on veut. Il y avait juste ce sentiment bizarre quand il fallait prendre la voiture avec l'attestation... », « Le confinement rimait avec calme, mes seuls visiteurs, c'était des biches et des chevreuils ! ».

Pour ces artisans également, le confinement a été l'occasion de se faire connaître davantage sur les réseaux sociaux, d'améliorer leur visibilité et/ou leur espace de vente, d'honorer des commandes en attente, de faire du tri, de lancer de nouveaux projets, bref de continuer à faire vivre ce qui les fait vivre... leur passion !

Un petit clin d'œil spécial aux couturières qui ont confectionné des centaines de masques tantôt bénévolement et tantôt professionnellement.



Confinés et fermés !

Du côté des commerçants fermés, la période de confinement a été active malgré tout. S'ils ont été contraints de placer leur personnel en chômage partiel, ils se sont imposés (à eux et aux quelques qu'ils ont pu faire travailler) un rythme de travail hebdomadaire. « Il n'était pas question de perdre le rythme. Quand on travaille six jours par semaine en temps normal et qu'on s'arrête trop longtemps, ce n'est pas facile de repartir ! ». Mais c'est avec plaisir qu'ils ont pu profiter de weekends libres à la maison, avec les enfants. Ils ont pu prendre le temps de repas en famille, de soirées films ou jeu de cartes, de tous ces instants familiaux rendus difficiles par leur activité professionnelle quotidienne : « ça fait 20 ans que je n'avais pas joué aux cartes ! »

Tous ont mis à profit ce temps « libre » pour faire ce qu'ils repoussaient depuis des semaines, des mois, pour améliorer, pour prendre le temps de... Ici, on a choisi de faire des travaux de rénovation et d'amélioration des bâtiments : peinture des joints de la façade et des balcons, mise en place d'une rampe d'accès PMR et d'une rambarde de sécurité. Là, on a développé le réseautage sur le net,

Ingénieux nos commerçants

La mise en réseau

Pourquoi acheter du plexi à l'extérieur alors qu'une entreprise locale peut vous en fournir ?

Et pour le faire savoir, quoi de mieux que les réseaux sociaux et l'association locale des commerçants !

Le recyclage

Pourquoi acheter un distributeur de gel, quand on peut en fabriquer un avec le matériel à disposition ?

La belle invention de Sports Passion avec son porte bidon de vélo reconverti en porte-gel !



on a cherché de nouveaux fournisseurs là où on ne serait jamais allé chercher, on a profité des quelques possibilités pour pouvoir faire tourner la boutique (vente de plants de légumes, livraison à domicile, drive, vente à emporter). D'autres ont aussi choisi de faire du bénévolat à l'EHPAD pour garder le lien social, qui caractérise d'ordinaire leur activité. Et dans cet autre commerce, il est décidé de préparer la suite avec d'abord les commandes de l'hiver prochain, l'inventaire, le grand nettoyage de la boutique qui peut totalement être vidée. « C'était étrange, ça résonnait dans le magasin, en 30 ans, je n'avais jamais eu cette sensation de vide, de caisse de résonance, tous ces bruits, c'était bizarre ! ». Et bien sûr, on prépare l'été qui approche et qu'on souhaite positif. On rénove le matériel qu'on peut sortir à l'extérieur et repeindre grâce à une météo clémente. On en profite pour échanger, de loin, avec les voisins bloqués chez eux. Solidarité et entraide sont de nouveau présents.

Et chez ces commerçants fermés, il y avait aussi des incompréhensions : pourquoi les grandes surfaces peuvent-elles vendre des vêtements ou des fleurs alors que les petits commerces non ? Pourquoi le boulanger peut vendre du muguet au 1^{er} mai et pas la fleuriste ? ... Quand on est privé de son activité, c'est difficile de voir les autres se l'approprier.

Acte 2 : Le déconfinement

Et puis le 28 avril, le plan de déconfinement est présenté par le Premier ministre. La France sortira progressivement de ce confinement exceptionnel. Les commerces pourront rouvrir leurs portes au 11 mai, mais avec toute une série de mesures sanitaires. Ce n'est pas le cas des hôtels, restaurants et bars qui devront eux attendre un jour inconnu de juin, mais nous en parlerons.

Commerçants et déconfinement

Au matin du 11 mai, la France se déconfiner, les commerces retrouvent leurs habitudes. Ceux qui avaient modifié leurs horaires d'ouverture, reprennent un rythme normal et réintègrent le personnel dans les locaux. Ceux qui étaient privés d'activité pendant deux mois sont impatients de retrouver la clientèle, mais ont dû préparer leur rentrée. Pour les commerces d'habillement, un protocole sanitaire a été transmis la semaine précédente : il impose notamment l'obligation de mettre à disposition du gel hydro alcoolique, la mise en quatorzaine des vêtements essayés, la désinfection des cabines d'essayage. D'une manière globale, le port du masque n'est à ce moment-là pas obligatoire, mais la mise à disposition de gel l'est. Il est également conseillé de disposer des plexiglass pour les caisses ou les accueils, et de respecter la distanciation sociale.

Si dans certains secteurs, comme l'habillement, le retour de la clientèle est timide, car les gens ont peur de toucher des vêtements éventuellement contaminés. Dans d'autres branches, les clients reviennent volontiers et sont heureux de pouvoir faire travailler leurs petits commerces. ils vont acheter des fleurs, des petits cadeaux

pour rattraper les anniversaires et fêtes qu'ils n'ont pas pu célébrer. Ils changent de chaussures, car à force de faire une heure de marche tous les jours dans un rayon d'un kilomètre autour de la maison, ils en ont usé de la semelle ! Certains secteurs profitent également de campagne nationale comme le Coup de pouce vélo, qui offre une enveloppe de 50 euros pour la rénovation de cycles. Pour rappel, cette campagne a été mise en place, entre autres, pour limiter la surpopulation dans les transports en commun.

Le saviez-vous ?

Les apprentis ont repris le chemin de leur formation pratique dès le 11 mai ou 2 juin, en fonction de leur corps de métier. Mais pour tout ce qui concerne la formation théorique, il leur aura fallu attendre septembre pour retrouver le chemin des salles de classe. Certains cours étaient néanmoins donnés en visioconférence. Pas toujours facile dans des formations plutôt orientées vers la pratique et la manipulation...

Les commerces rouvrent, la vie reprend en ce mois de mai, mais toujours pas pour les lieux de convivialité. Et enfin le jeudi 28 mai, la nouvelle tombe : les bars, restaurants, hôtels pourront rouvrir à compter du 2 juin. Quelle bonne nouvelle, mais comment préparer sa réouverture à la veille d'un weekend avec des fournisseurs qui ne travaillent pas samedi, dimanche et lundi de Pentecôte ! Heureusement nos restaurateurs ont de la ressource ! Certains avaient repris la vente à emporter depuis mai et disposaient donc de camelot. Et d'autres, souvenez-vous, avaient mis sous vide et congelé leur stock en mars. C'est cette ingéniosité qui leur permettra d'ouvrir pour le service du 2 juin à midi.

Autres casse-têtes pour ces établissements, les mesures sanitaires bien plus drastiques que dans n'importe quel autre commerce. Le port du masque est obligatoire pour le personnel en tout temps et pour les clients quand ils se déplacent dans l'établissement. Si cette règle n'est pas respectée, le client risque une amende de 135 €, et l'établissement une peine allant de 750 € d'amende à une possible fermeture administrative de plusieurs jours. Les convives doivent être espacés d'au moins un mètre, et les tablées sont limitées à dix personnes maximum. Ce qui réduit considérablement le nombre de places assises dans les établissements et sur les terrasses et qui limite inévitablement l'activité : fini les repas de classe ou de famille...

Si les restaurateurs sont soulagés de reprendre leur activité, il demeure néanmoins une incompréhension par rapport aux mesures. L'épidémie leur donnera finalement raison et c'est quelques temps plus tard que le port du masque sera finalement imposé dans tous les établissements recevant du public. Il est plus facile de faire comprendre et appliquer une règle à la population quand il y a une cohérence et une équité entre tous.

LE DOSSIER

La bonne idée des commerçants

Si au départ, l'idée vient d'un cadeau de clients fidèles, Daniel et Virginie du Chalet des Roches ont choisi de faire des masques estampillés au nom de leur établissement. Chaque membre du personnel en a plusieurs à son nom.

Et l'autre bonne idée, ça a été de les faire en local avec le magasin Torrent !



Si le déconfinement a été différent pour chacun, plusieurs réalités sont communes à tous les commerçants rencontrés. Tout d'abord le personnel, après deux voire trois mois d'inactivité, leurs employés sont revenus motivés, mobilisés et heureux de retourner au travail. Et même s'ils l'ont fait en interne, les commerçants ont tous tenu à remercier ici leur personnel pour leur engagement au quotidien. La deuxième réalité, ce sont les clients, leur soutien et leur gentillesse. Tous ont été touchés par cette clientèle fidèle, qui ne cesse de venir ou qui revient après une longue période. Ces clients qui ne veulent pas de remboursement d'acompte, mais qui reportent, qui croient en un avenir meilleur et en la possibilité de fêter un événement. À eux aussi, ils souhaitent dire merci ! Enfin, tous les commerçants ont évoqué les difficultés de (ré)approvisionnement qui perdurent depuis le déconfinement. Des articles sont toujours en rupture et d'autres, victimes de leur succès comme les vélos, le sont déjà pour 2021. Toute l'économie marche sur un fil et il est vraiment délicat de garder l'équilibre...

Artisans et déconfinement

Au déconfinement, certaines activités artisanales ont « profité » des pratiques de confinement des Français. En effet, le temps libre a été occupé à faire le tri. Une robe a été ainsi retrouvée, mais elle nécessite une retouche. On recherche alors une couturière sur le secteur. Et il y a ce vieux meuble de mamie, qu'on souhaite rénover depuis dix ans, mais force est de constater qu'on n'est pas doué... Alors on cherche, et on trouve des artisans qui pourront nous métamorphoser ce meuble ! Cette période a également suscité des envies de changement chez de nombreuses personnes. Et des fois, de façon toute simple : changer l'ameublement de la pièce de vie par exemple. Mais pas question d'acheter chinois ou en ligne ! Et c'est comme ça qu'on trouve un menuisier, ébéniste caché dans son petit atelier dans la montagne. L'agréable surprise pour ces artisans rencontrés, a été de remplir un joli carnet de commandes à honorer en mai-juin. Mais pour certains, l'élan s'est un peu essoufflé avec l'été, effet vacances ou porte-monnaie ? Pour certains, ce sont les ruptures en pièces mécaniques et autres matériaux qui inquiètent. Et pour d'autres, ce sont les mesures préfectorales qui ont failli « faire capoter » de beaux projets. Pas évident d'être serein, quand le mariage pour lequel on doit faire les tenues n'obtient son autorisation d'être maintenu que trois jours avant le grand jour...

La tempête covid demande d'être à l'affût, de se réajuster à chaque moment, de laisser une place pour l'imprévu, d'être optimiste...



Un été qui remonte le moral

Avant de conclure ce dossier, il est important de souligner à quel point le bel été a globalement fait du bien aux acteurs économiques de la commune. Les commerçants et artisans travaillant avec le tourisme ont eu une petite compensation après les pertes subies lors du confinement. Et même si les deux mois d'été ne remplaceront pas les trois mois perdus avec les ponts de mai, le Festival de sculpture, les fêtes de famille et repas de classe annulés, ils auront le mérite de limiter les dégâts et de donner un peu de baume au cœur. Dans son premier semestre, 2020 aura vraiment été une année catastrophique entre le manque de neige et la covid 19, mais les commerçants espèrent que la tendance insufflée depuis juin, avec la venue en nombre d'une clientèle locale et du Benelux en quête de verdure, perdurera.

Mais que dira la suite ?

Les commerçants ne cachent néanmoins pas leurs craintes et leur incertitude pour la suite. Avec cette deuxième vague (annoncée avant même la fin de la première), les retombées probables d'une crise économique à venir, avec des fermetures d'entreprises ou de commerces, notamment dans des régions boudées par le tourisme (Alsace, grandes villes), ils regardent vers l'hiver et espèrent qu'il ne ressemblera en rien à la version 2019/2020.

Certains pans d'activité sont toujours à l'arrêt comme les banquets et repas de famille et inquiètent à raison certains commerçants, surtout pour la saison automnale qui repose sur ces événements. Cette baisse d'activité les a poussés à regret à ne pas reconduire des postes arrivés à leur terme. Et d'un autre côté, la peur de ne pouvoir assurer un bilan comptable à l'équilibre les a amenés à ne pas prendre de travailleurs saisonniers. C'est dur de se dire que pour maintenir le cap, il faut en sacrifier en chemin. Si tous ces commerçants ou artisans pensent à leur activité propre et la défendent bec et ongle, ils n'en sont pas moins humains et empathiques. Tous ont fait le même constat, ils traversent une drôle de période, difficile à gérer humainement et économiquement. Mais tous pensent aussi à leur voisin qui peut-être s'en sort un peu moins bien... Ils relativisent dans les moments de crise.

Alors, bien sûr le confinement a et aura des répercussions graves sur l'économie. L'avenir est incertain, et comme me l'ont fait remarquer de nombreux commerçants et artisans «on ne sait pas à quelle sauce on sera mangé». Comme toujours avec l'économie et le commerce, l'effet balancier s'impose. D'un côté, les fermetures des frontières et la peur de l'extérieur permettent une augmentation des ventes en local, régional, national. Mais de l'autre, notre dépendance pour un certain nombre de produits et l'impossibilité de se réapprovisionner empêche la reprise complète de l'activité. Bien sûr ce confinement a mis en péril de nombreux acteurs économiques et une deuxième vague assortie d'un deuxième confinement aurait des conséquences désastreuses.

Mais le monde n'a jamais été rose, et l'est peut-être encore moins en ce moment, mais essayons d'être positif. Retenons le soutien des gens pour leurs commerces de proximité. Cette confiance et cette fidélité rassurent et réchauffent le cœur. Retenons le soutien entre les commerçants et leur volonté d'améliorer leurs commerces, de travailler en réseau avec des partenaires locaux. Retenons leur bienveillance, leur capacité d'adaptation, leur imagination. Retenons également ce bel été et espérons que l'hiver sera blanc !

Et puis il nous reste à être vigilants tous ensemble. Les commerçants reconnaissent que la majorité des clients jouent le jeu des mesures sanitaires et n'est-ce pas là un gage de limitation de la propagation du virus et donc de l'ouverture de nos commerces ?



Concluons enfin ce dossier sur une petite anecdote sympathique ! Un des artisans de La Bresse pensait depuis un moment à prendre sa retraite. Mais toujours, il y avait une commande d'un ami, d'une vieille connaissance et d'un bon client, alors «la dame en violet» repoussait toujours la date. Mais avec la covid, elle a honoré ses commandes en cours et pris enfin cette décision de fermer l'atelier. La Bresse Infos lui souhaite donc une très bonne retraite !

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Avec la rentrée, a repris la réflexion sur les grands dossiers en cours.

Avec la commission dédiée, nous planchons actuellement sur la **révision du PLU**. Il est bon de rappeler que le dernier document date de 2008 et n'est plus conforme à la réglementation qui a évolué depuis.

C'est un gros travail sur l'évolution du zonage et du règlement en fonction des règles qui nous sont désormais imposées. Par exemple au niveau des zones humides, au vu de l'étendue du zonage proposé par l'administration, nous avons fait réaliser nombre de forages pour confirmer ou infirmer la science administrative.

Le **PADD**, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, reprend un diagnostic de l'urbanisation et de l'urbanisme à LA BRESSE, et les évolutions que nous voulons imprimer pour les décennies à venir. Après un travail sur carte, un recensement des différentes demandes enregistrées par les services, nous effectuons actuellement des visites de terrain pour se rendre compte et réfléchir collectivement sur les évolutions prévisibles et sur les projets à développer.

De nombreux enjeux doivent être pris en compte, au premier rang desquels se trouve le respect de la réglementation. L'utilisation raisonnée des surfaces, l'environnement, le soutien au développement de résidences principales, la place de la voiture dans la ville, la capacité des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité, sont autant de sujets d'importance, qui vont impacter le futur document.

D'aucuns diront que nous n'avons pas de projets et qu'il suffit de... Nous faisons le choix de prendre le temps de construire un document précis et justifiable, afin de défendre nos positions devant les services départementaux, régionaux et nationaux, qui n'ont qu'un seul objectif, faire réduire à peau de chagrin les possibilités de construction à La Bresse. Il est bien entendu sûr que les zones constructibles vont se réduire, mais l'objectif est de les rendre cohérentes, de proposer des secteurs à destination d'habitat collectif, d'autre pour l'habitat individuel en prenant garde à ce que les futures constructions ne créent pas de nuisances dans le voisinage.

A l'issue de toutes ces phases de réflexion, préalables à la révision de ce PLU, viendra le temps de la **concertation** et de la **consultation du public**. A cette occasion, nous aurons l'occasion de pouvoir en débattre avec la population.

Au-delà de cet imposant dossier, nous travaillons sur la **reconversion des bâtiments** propriétés de la commune, comme pour l'ancienne résidence de l'Accueil où nous imaginons un projet de logements collectifs. Plusieurs pistes sont étudiées pour l'ancien presbytère. Nous restons attentifs aux transactions qui sont en cours dans la commune et nous saisissons l'opportunité d'achat de terrains notamment dans le centre-ville, car il est important de maîtriser du foncier quand on veut maîtriser la destination et pouvoir y projeter des ambitions.

Toutes ces réflexions se font en parallèle du travail quotidien où les élus sont engagés pour gérer les dossiers en cours, tout en prenant en compte la **problématique COVID** qui complique considérablement la vie des services.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble des équipes de la commune qui restent mobilisées pour rendre le meilleur service public possible.

Nous terminerons cette tribune en rappelant à chacun que **l'eau est une réserve qui se raréfie**. De la responsabilité collective à l'attention individuelle, chaque geste permettant de limiter sa consommation est important, que l'on soit connecté au réseau communal ou à une source privée. Nous réaliserons dès cet automne des travaux de rénovation de certains captages afin d'optimiser nos ressources.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Cet article a été déposé le 07 septembre 2020.

Transition écologique

Le débat d'orientation budgétaire en date du 15 juin 2020, a montré une certaine timidité de l'équipe municipale actuelle dans le domaine de la transition écologique. Certes, la pompe à chaleur qui récupère les calories de l'air vicié de la piscine pour chauffer l'eau est un bon investissement. Mais certains choix ne nous semblent pas aller dans le bon sens. Les projets de la commune sont, à notre connaissance, au nombre de 2 :

- Une réhausse de 1 mètre de la digue de la Lande : ce projet nous semble pertinent, car même s'il ne permet pas de produire plus, il offre la possibilité de produire davantage aux heures de pointe. Mais qu'en est-il des difficultés techniques et administratives ?

- Une production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments de la Mairie (sachant que le toit a été refait en 2018) et/ou des Services Techniques : ce projet nous paraît très discutable puisque nos estimations optimistes font état d'une production annuelle de 25 MWh sur le toit de la Mairie, soit moins de 0,3 % de la production de la RME, ou 0,05 % de la consommation électrique de la commune, ou encore la consommation de l'usine à neige (4 MW) pendant... 6 h. L'opération nous paraît donc peu intéressante sur le plan énergétique. Elle l'est un peu plus sur le plan financier... tant que le secteur continue de bénéficier de tarifs de rachat subventionnés. Nous sommes convaincus qu'il existe d'autres projets **plus efficaces** à l'instar de ceux développés lors de notre campagne.

Forêt

La commune de La Bresse possède 3300 hectares de forêt (dont le hors forêt). Depuis la découverte de l'épidémie de scolyte en 2018, que propose l'équipe municipale pour endiguer ce fléau ? Le scolyte est un insecte de 2 à 5 mm, qui creuse et s'infiltré sous l'écorce des épicéas, ce qui provoque la mort des arbres. Hormis le fait qu'il est primordial de récolter rapidement les bois scolytés afin de limiter une propagation trop importante de l'insecte et d'exploiter la partie saine, ne serait-il pas possible, dans l'intérêt des générations futures, comme à Saint-Dié par exemple de mettre à disposition de l'ONF un îlot expérimental en nouvelles essences pour remplacer l'épicéa ?

Crise sanitaire, 1ères conséquences

Malgré la crise sanitaire, les principaux acteurs économiques liés au tourisme de La Bresse ont tiré leur épingle du jeu pendant cette saison estivale. Bilan certes non définitif qui ne devrait pas trop impacter la recette taxe de séjour qui se montait à près de 320 000 € en 2019.

Concernant la **Cotisation Foncière des Entreprises**, qui rapporte environ 620 000 euros par an à la commune, les directives gouvernementales permettent aux communes et à l'État un accompagnement financier partagé pour aider les entreprises définies par des critères très précis. La Direction Générale des Finances Publiques a chiffré pour La Bresse un montant de **36 000 €** soit moins de 6 % des recettes totales.

Décision que nous avons acté lors du conseil municipal du 28 juillet.

Démocratie

Cette tribune nous permet, entre autres, d'exprimer nos opinions et nos éventuels désaccords avec la majorité, bref, de faire notre travail d'opposition. Aussi avons-nous été surpris à la lecture du dernier bulletin municipal de constater que l'expression d'un avis divergent ou l'émission de réserves sur certains points des budgets ont été qualifiées « d'écrits qui dérapent ». Tant qu'ils ne sont pas diffamatoires et ils ne l'étaient pas, les propos des différents groupes doivent être respectés à défaut d'être approuvés. C'est le fondement même de la démocratie.

Les élus du groupe minoritaire

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires d'été, de Noël/Nouvel An et d'hiver) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Autres périodes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

Au top les accueils vacanciers !

Malgré des conditions particulières, les accueils vacanciers ont bien eu lieu tous les lundis matin de l'été entre 10 h et 12 h, dans un cadre convivial et en présence de nombreux partenaires touristiques. L'association « Les Toujours Jeunes » a, comme toujours, épaulé l'OTL dans cette organisation.

Près de 1 500 vacanciers ont été accueillis et renseignés lors de ces rendez-vous. Le but étant que les acteurs du tourisme et les associations aient un contact direct avec les visiteurs.

Rendez-vous l'année prochaine !



Semaine du Goût #4

Du 10 au 18 octobre, La Bresse fêtera le goût à l'occasion de la 31^e édition nationale de la Semaine du Goût.

Retrouvez tout le programme dans la brochure disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net



Complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires d'ouverture et activités à partir du 7 septembre

	Piscine	Sauna **	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45 sur réservation	De 17 h à 19 h	Aquatraining libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 19 h		De 11 h à 13 h et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 15 à 10 h 15 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquafitness de 12 h 15 à 13 h 15 Aqua'Bresse de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45 sur réservation	De 19 h à 21 h	Aquagym Prescri'mouv de 9 h 45 à 10 h 45 (sur prescription médicale)
Samedi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 18 h	15 h à 17 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 16 h à 18 h	Aquagym Sénior de 9 h 15 à 10 h 15
Dimanche	10 h 30 à 13 h			

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».
** Réservation sauna au moins 1 h à l'avance sur les créneaux indiqués. Hammam fermé et Pack Bien Être non disponible. Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Afin de s'adapter au mieux à l'évolution de la situation sanitaire et aux différentes recommandations, les horaires d'ouverture pour les vacances de la Toussaint (du 17 au 31 octobre) ne sont pas encore définis à l'heure de la réalisation de ce bulletin. Vous pourrez les retrouver ainsi que toutes les autres informations sur le site internet de l'Office de Tourisme <https://www.labresse.net/la-bresse-complexe-piscine-loisirs.html>

Tarifs et inscriptions aux activités

Activité	Tarifs	Renseignements et Inscriptions
Aquatraining avec coach	7,50 €/séance ou 67,50 €/10 séances	Caisse piscine : 03 29 26 21 20 ou accueil-piscine@labresse.fr
Aquatraining libre	4,50 €/séance ou 40,50 €/10 séances	Sans inscription
Aquagym Prescri'mouv	4,50 €/séance ou 35 €/8 séances	Sur prescription médicale de votre médecin traitant. Renseignement et inscription à la caisse de la piscine
École de natation	135 € de sept. à juin	Auprès des MNS (Carole - Dominique)
Aquagym	5 €/séance ou 50 €/10 séances	Auprès des MNS (Carole - Rémi)
Aquafitness	5 €/séance ou 50 €/10 séances	Auprès des MNS (Élodie)
Aqua'Bresse	5 €/séance ou 50 €/10 séances	Auprès des MNS (Carole - Dominique)
Aquagym Séniors	5 €/séance ou 50 €/10 séances	Auprès des MNS (Carole - Rémi)
Leçons de natation	15 €/leçon (30 min) ou 120 €/10 leçons	Auprès des MNS

Entrées piscine en sus des tarifs indiqués (sauf pour l'activité Prescri'Mouv)

Protocole sanitaire spécial covid-19

Nous continuons à mettre tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité. Merci de respecter le protocole sanitaire mis en place.

DANS LE RETRO

Les élus en visite dans les écoles

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse, accompagnée de son 1er Adjoint, Jérôme Mathieu, de l'Adjointe en charge des écoles, Fabienne Morel, de Gérald Noirclère, Directeur Général des Services, de l'Inspectrice d'Académie, des services de la Mairie ainsi que des parents d'élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier au côté des enfants au groupe scolaire du Centre.

Au programme : visite des classes, aperçu des travaux, bilan de la rentrée 2020...



Un passage par la cantine a permis de rencontrer le personnel et de faire la connaissance de Justin, le nouveau second de cuisine.

Maryse, la responsable, a expliqué le nouveau protocole sanitaire sans oublier les menus adaptés pour les élèves intolérants et allergiques.

Au périscolaire, Ludivine et son équipe ont également modifié leur quotidien face au protocole sanitaire.

Ensuite, Mmes Cochenet et Diderlaurent, du groupe scolaire Saint-Laurent ont présenté leur établissement ainsi que leur projet d'école 2020. La rénovation et remise aux normes des bâtiments sur 5 ans fait partie des dossiers importants à venir.

Rentrée à la maternelle La Tourterelle

Des tous petits aux grands, tous les enfants sont rentrés à l'école dans le respect des règles sanitaires.

Les parents ont pu accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la classe et tout s'est passé dans la bonne humeur et la joie de retourner à l'école.



Croix rouge

L'activité Vestiaire de la Croix Rouge a définitivement cessé sur le site de La Bresse.

Mais l'aide vestimentaire pour les bénéficiaires continue au Vestiboutique Croix Rouge de Saulxures-sur-Moselotte, ouverte tous les vendredis et samedis matin.

La présence de la Croix Rouge sur La Bresse demeure avec le don du sang.



Les Sapeurs-pompiers locaux mis à l'honneur

La journée du 14 juillet dernier a vu la mise à l'honneur de nos Sapeurs-Pompiers.

Pour l'occasion Mme le Maire, Maryvonne Crouvezier, avait donné rendez-vous aux soldats du feu sur le stade des Champions. Elle fut accompagnée de M. Jérôme Mathieu (adjoint délégué aux S-P) et de Mrs les adjoints Nicolas Remy et Jean-François Poirot.

La cérémonie s'est déroulée sous la direction du Commandant Jean-Claude Martin (chef du centre de secours de La Bresse), et en présence du Commandant Frédéric Thiolere (commandant le groupement montagne).

Sont promus suite aux formations :

- Capitaine Michel Colligon,
- Sergent Florine Humbertclaude,
- Sergent Grégory Guillaume,
- Caporal-chef Aurélien Pierrel,
- Caporal Victor Martin,
- Sapeur de 1^{re} classe Quentin Peche,
- Sapeur de 1^{re} classe Loïc Pierrel,
- Sapeur de 1^{re} classe Cédric Toussaint,

À l'issue des remises de galons, Mme le Maire adressa ses félicitations aux promus et assura de tout son soutien pour l'engagement quotidien à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.



Calendriers des Sapeurs-pompiers

La fin de l'année approche et avec elle le traditionnel passage des Sapeurs-pompiers qui viennent présenter le nouveau calendrier. Nous savons votre attachement aux valeurs et causes qu'ils défendent et nous vous en remercions.

Pour garantir et préserver la santé de chacun, dans le contexte actuel, les Sapeurs Pompiers seront dotés d'un masque spécifique, ne rentreront pas dans les logements et respecteront les gestes barrières en vigueur.

Merci pour votre accueil et votre compréhension.

Sapeurs-pompiers, des gens ordinaires qui ensemble réalisent des choses extraordinaires.

Assemblée Générale chez Les ptits amis de OuiOui

Traditionnellement organisée en mars, l'assemblée générale de l'association « Les ptits amis de Oui-Oui » s'est finalement tenue le samedi 29 août dans les locaux de la structure.

Ainsi, le constat d'une structure en bonne santé a été dressé : les rapports moral et d'activité reflètent le dynamisme du multi accueil et son implication dans le bien-être de l'enfant. Le bilan financier rapporte un léger déficit qui s'explique notamment par le financement de CDD.

Les municipalités de La Bresse et de Cornimont ont été remerciées pour les subventions attribuées, ainsi que les parents pour leur confiance.

Le personnel a été salué pour son engagement dans la mise en place et le suivi des protocoles sanitaires tout en répondant au mieux au besoin de garde des familles.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

LE MONDRE DOUTE ?
JE ME FAIS DÉPÊCHER !

C'est la Rentrée

Masqué, je travaille en toute sécurité !

DANS LE RETRO

Rentrée 2020 à La Bressaude

Le sport et l'effort sportif en projet scolaire : le rêve de Matt devenu réalité

Licencié au CAF La Bressaude et membre de la section montagne du Collège Hubert Curien, Matt est un excellent élève de 3^e. Il évolue dans un terrain de jeu propice à s'évader et à observer les éléments, météo, granit et forêts profondes des Hautes-Vosges.



Adeptes de sensations de dépense sportive associées aux plaisirs de moments forts de cohésion et d'amitié, Matt a convoité le lycée de ses rêves et a postulé pour l'une des rares places disponibles à la formation des guides de haute-montagne en Haute-Savoie.

Convaincu par ses nouvelles expériences lors de sorties organisées la saison passée, soutenu par son club et sa section scolaire, il ne lâche rien. Il surmonte patiemment les étapes de la sélection : dossier, pré-sélection, tests, caprices météo, perturbations du covid-19, sélection finale... Et l'ascension ultime vers le sommet tant espéré et cette réponse positive qui arrive enfin en mai dernier ! Le jeune vosgien emmène alors à Chamonix classeurs, crampons, cordages, protections, skis et mousquetons. C'est au creux de monts prestigieux qu'évoluera dorénavant Matt, à qui La Bressaude souhaite une belle rentrée, tout comme aux nombreux élèves licenciés en ses sections !

Ça roule toujours à la roue verte

Tom Perrin assure une 6^e place cadet lors de la coupe de France de VTT à l'Alpe d'Huez et se classe également vice-champion Grand-Est.

Robin Mougel termine de son côté 12^e espoir open en Coupe de France.



Cross-triathlon (natation/ VTT/trail)

Alexis Arnould prend la 28^e place à Contrexéville, après une belle sortie dans les premiers en natation ! Le gaillard monte en puissance...

La bressaude remercie son partenaire le Crédit Mutuel qui renouvelle la convention de subvention

Début septembre a eu lieu le renouvellement de la convention de subvention avec le Crédit Mutuel. Ce soutien financier est important pour l'association : la

banque supporte en effet les sections (d'où sa présence sur nos fonds podiums et communications) mais aussi les licenciés et adhérents avec des offres particulières.



Bonne rentrée aux pluricompetiteurs !

Jérémy Arnould, entraîneur et compétiteur du Ski Club, se fait encore une fois bien remarquer mais en enduro cette fois, où il termine 11^e à Giromagny, devant Baptiste Mathieu qui prend la 13^e position.



Tout le Comité apporte son soutien à la famille et aux proches de Coline Poirot disparue tragiquement à 22 ans et qui avait été licenciée entre autres au Ski Club, à la Roue Verte, et au Tennis. « Au revoir » Coline.

Le mot du Président

« À l'heure à laquelle paraîtront ces lignes, de nombreuses compétitions auront été organisées par différentes sections de La Bressaude en report des dates initiales.

Preuve une fois de plus, du dynamisme et de la ténacité des membres de l'Association et de l'abnégation des nombreux et fidèles bénévoles qui ne rechignent jamais à prendre sur leur temps libre pour répondre présent et apporter leur aide.

Merci également aux autorités territoriales, au Préfet, au Président du Conseil départemental et à Mme le Maire de La Bresse qui permettent l'organisation de ces manifestations sportives.

Mention spéciale à toutes celles et ceux qui se sont courageusement et bénévolement impliqués dans la réparation du tremplin de saut de Lispach pendant les vacances. Celui-ci est parfaitement opérationnel et prêt pour le concours régional du 31 octobre.

Si de nouvelles mesures sanitaires plus contraignantes et restrictives ne sont pas imposées d'ici là, l'Assemblée Générale annuelle de La Bressaude se tiendra le vendredi 27 novembre prochain aux lieux et heures habituels.

Par contre, les membres du Comité Directeur ont décidé à l'unanimité que les BressÔwards 2020 ne seraient pas décernés en raison du nombre trop faible de compétitions et de résultats réalisés cette année. De plus les circonstances, masques et autres mesures de protection sanitaire interdisant les poignées de mains et la manipulation de récompenses, ainsi qu'un public limité, ne donneraient pas le retentissement et l'ambiance festive souhaités.

Côté résultats sportifs, les compétitions ont été certes moins nombreuses que prévues au calendrier mais il y en a eu dans plusieurs activités sportives : moto, VTT, pétanque, athlétisme, triathlon, ski à roulette et saut en ski. Au total une douzaine de compétitions et neuf podiums quand même. »

Saint-Laurent

Vive la rentrée à la maternelle

Les enfants et les adultes ont repris le chemin de l'école avec envie et les retrouvailles furent joyeuses.

Les poules et Petit Loup ont repris leurs habitudes parmi les rires et les cris des enfants.

Tous sont prêts pour de nouvelles aventures.



Rentrée scolaire à l'école primaire Saint-Laurent !

Les élèves étaient heureux de se revoir, tout comme l'équipe enseignante qui avait hâte de démarrer l'année avec de nombreux projets.

Les familles ont été accueillies par l'APEL qui a proposé un café de rentrée, convivial en ces temps particuliers.

La directrice, Mme Didierlaurent, a prononcé un petit discours afin de souhaiter la bienvenue à tous, ainsi qu'une année scolaire heureuse et riche en enseignements et découvertes. Les enfants



ont rejoint leur nouvelle classe, guidés par leur enseignant. Ils étaient impatients de choisir leur place et de sortir leurs fournitures.

Et pour finir, les élèves ont partagé un moment en musique avec la chorale du collège. De quoi bien débiter cette nouvelle année, qui s'annonce belle, instructive et créative... !

Rentrée des chœurs bouches fermées

En accord avec Monsieur le Recteur, le collège Saint-Laurent de La Bresse a participé le jeudi 3 septembre 2020 à l'action « Une rentrée en musique ».



Ce temps fort a permis de présenter aux nouveaux élèves l'activité « chant choral », d'énoncer le projet de cette année et de démontrer qu'il est possible de chanter masqué !

Les choristes ont interprété quatre chansons autour de l'environnement, thème qui sera le fil conducteur tout au long de cette nouvelle année scolaire et qui aura comme point d'orgue, un spectacle de fin d'année.

L'enseignement du chant choral est facultatif, il permet aux collégiens de la 6^e à la 3^e de se retrouver une heure par semaine dans une ambiance conviviale mais sérieuse.

Olivier Claudon primé

La culture fait grise mine avec la covid-19 mais heureusement il n'y a pas que des mauvaises nouvelles ! En effet, le peintre local Olivier Claudon a été nommé lauréat du prix Baron pour le 44^e Salon National des Artistes Animaliers de Bry-sur-Marne.

Ce prix est attribué chaque année à un peintre pour l'ensemble de son travail. Pour Olivier, c'est une véritable reconnaissance par ses pairs peintres animaliers, pour toutes ses années de travail et pour son investissement envers celle qui est devenue au fil des années sa muse : la Vache Vosgienne.

En 2015, il avait déjà reçu le Prix Abbate & Piolé pour sa toile « Duchesse ». Mais en tant que Lauréat du prix Baron, il pourra présenter une vingtaine de ses créations animalières. Un bout de la montagne vosgienne sera donc présent à la capitale, entre le 14 novembre et le 13 décembre 2020 !



DANS LE RETRO

Rando'Nett Hautes-Vosges

Yoann Crouvezier arpente régulièrement les montagnes vosgiennes. À force de constater des déchets abandonnés de plus en plus abondants, il a fini par les ramasser en solo. Puis lui est venue l'idée de créer Rando'Nett Hautes-Vosges, une association pour rassembler des marcheurs nettoyeurs.

Le concept est simple : des randos où les volontaires allient l'utile à l'agréable. Au lieu du traditionnel sac de randonnée, les marcheurs s'équipent de sacs poubelle, de gants et partent ramasser les détritrus laissés ici et là par des personnes non respectueuses.

Depuis le début de l'été, les trois « Rando'nett » organisées ont permis de collecter près de 250 kg de déchets.

Pour saluer cet engagement, la municipalité a remis des sacs poubelle, des gants, et prêté pour la « rando bressaude » quatre pinces à ramasser les déchets.

Plus d'informations au 06 10 76 48 72 et sur la page Facebook : « Rando'nett Hautes Vosges ».



Remerciements de la pharmacie Lalevée

Pendant plus de trois semaines, la pharmacie n'a reçu aucune dotation des pouvoirs publics, ne permettant pas d'acheter ou fabriquer des masques et des solutions hydroalcooliques. Mais heureusement des entreprises sont venues en aide en mars et avril, au plus fort de la crise de la covid-19.

On peut citer notamment les transports Crouvezier, l'hôtel des Vallées, Sport Passion et Mme Séverine Jolly (podologue) qui ont fourni masques, gel, gants, charlottes. Tous ces dons ont été utilisés pour assurer la mission de service public de la pharmacie. Mais ils ont aussi été distribués aux médecins, infirmiers libéraux et EHPAD afin que toute la chaîne de santé puisse continuer à travailler dans des conditions acceptables à La Bresse.

La pharmacie Lalevée souhaite les remercier publiquement, d'autant que toutes ces entreprises ont connu, elles aussi, des difficultés à leur réouverture.

ÉTAT CIVIL de juillet et août

Naissance

- **Paul**, né le 6 août à Remiremont, fils de **Hélène Mengin** et **Guillaume De Nardin**

Mariages

- Le 8 juillet, **Annick Marie Geneviève Gérard**, retraitée et **Marcel Gasché**, retraité domiciliés à Senones
- Le 22 août, **Auréli Lucienne Christiane Wagner**, cadre administratif et **Nicolas Augusto**, chef de chantier domiciliés à La Bresse

Décès

- **Léon Eugène Albert Mansuy**, âgé de 90 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 10 juillet à Remiremont, veuf de Simone Marie Louise Gaspard
- **Gabriel Marie Joseph Mougel**, âgé de 75 ans, domicilié 53 rue du Brûleux, décédé le 13 août à La Bresse, époux de Danièle Sylvette Nodari
- **Brigitte Delacote**, âgée de 59 ans, domiciliée 24 route de Lispach, décédée le 19 août à Remiremont
- **Hélène Marie Louise Mougel**, âgée de 96 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 28 août à La Bresse, veuve de Aimé Henri Claudel
- **Coline Claire Monique Poirot**, âgée de 22 ans, domiciliée 9 bis chemin de Bramont, décédée le 25 août à Lièpvre (Haut-Rhin)
- **Luc Marcel Mougel**, âgé de 85 ans, domicilié 4 rue des Champions, décédé le 1^{er} septembre à La Bresse, époux de Marcelle Marie Lucienne Grandperret
- **Bernadette Marie Jeanne Antoine**, âgée de 86 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 6 septembre à La Bresse, épouse de Léon Emile Curien

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires d'été des déchetteries du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

LOISIRS

SPORTS

■ du 3 octobre au 13 décembre

Exposition Collectif 46

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ du 3 octobre au 11 novembre

Exposition « Los animales » Anouk Tisserand

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 10 octobre

Spectacle LOG(UE)

Salle des Fêtes 20 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 17 octobre

Concert Rock Tribute

Salle des Fêtes 20 h

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

■ 23, 24 et 25 octobre

23^e Route des Vosges « Les vieux compteurs »

Halle patinoire Vendredi 16 h-19 h

..... Samedi 7 h-10 h

..... Dimanche 7 h-10 h

Infos : Michel Thomas - routesdesvosges@orange.fr

■ 25 octobre

Exposition voiture et motos de collection

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 17 octobre

Nordic'Trail

Halle congrès, Brabant, Blanchemer, Champis,
Moyenmont 9 h-16 h

Infos : Odile Munsch - odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 24 octobre

Finale régionale d'été - Saut à ski

La Bresse - tremplin de Lispach

Infos : Odile Munsch - odile.munsch.sclb@orange.fr

DIVERS

■ 12 octobre

Don du sang

Salle des Fêtes 16 h-19 h 30

Infos : Établissement Français du Sang - Tél. : 03 83 44 62 62

■ 16 octobre

Forum des emplois d'hiver

Halle des Congrès 15h-18h

Infos : Mairie - Service population

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

Nordic'Trail La Bresse
5ème édition

~~12 juillet 2020~~
17 Samedi octobre

10KM 540 D+
20KM 1000 D+
40KM 2200 D+
Marche Nordique

Serez-vous prêts pour l'aventure ?

Plus d'infos sur nordictraillabresse.fr

Organisé par
La Bressaude
Section Ski

www.intersport-labresse.com

Ne pas jeter sur la voie publique.